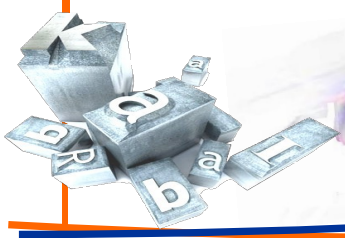

filpac cgt

2ème semestre 2017

actualités actualités

Un personnage trop discret: le capitalisme.

Les 51 % d'abstentions du premier tour sont un événement considérable.
Il s'agit du premier revers politique d'importance pour ce nouveau président de la République.
Il est bon de rappeler que sur 100 habitants moins de 11ont voté Macron et que le vainqueur de ces élections est bien l'abstention : 51%, du jamais-vu.

66 % des ouvriers et 61 % des employés se sont abstenus, et 45 % des cadres.
La jeunesse, soi-disant « En Marche » si présente dans l'image projetée, est en fait restée sur le bord du chemin : 64 % des moins de 35 ans se sont abstenus (et encore ce chiffre est minoré par l'importance de la non-inscription parmi eux) ainsi que 35 % des plus de 60 ans.

La démocratie malade croit avoir trouvé son rédempteur. Or le mal va s'envenimer !
Destruction du code du travail, suppression des cotisations patronales, hausse de la CSG pour les retraités, quant à la taxe d'habitation ? "audit" sur le prélèvement à la source, démantèlement des services publics, maintien de l'état d'urgence par la loi…
C'est là où l'on redécouvre, derrière les discours sur la société civile, l'importance du pouvoir de l'État bourgeois répondant aux revendications du MEDEF.
Le contrôle de celui-ci, exercé par des personnalités qui en maîtrisent parfaitement les rouages, tranche la question : ***tout doit changer, pour que rien ne change.***
Sans oublier la CFDT qui peine toujours à dissiper son ambigüité avec le pouvoir.

Encourager la concurrence la plus brutale, à tous les niveaux. Stigmatiser une nouvelle fois les retraités et les actifs. Prétendre de s'en prémunir, par la mise en accusation de celles et de ceux qui n'ont que leur travail ou leur retraite pour vivre.
Les recettes d'hier et d'aujourd'hui sont toujours à l'ordre du jour :
politique de l'austérité répondant aux injonctions des politiques européennes institutionnalisant un chômage de masse.
Comment ce Gouvernement qui atténue l'ISF, qui programme la fin de la sécurisation sociale par la loi, la baisse programmée du niveau des pensions peut-il être perçu comme rassurant ?
Ils veulent nous faire croire à la crise : la dernière folie boursière explique la croissance démesurée des plus grandes fortunes en France en 2017. Mais aussi la nocivité des actionnaires, la course aux dividendes, sans priver ceux-ci de leur capacité de nuisance démontre qu'un compromis entre forces du capital et forces de travail est inconciliable.
L'austérité pour ceux qui ne sont rien, les cadeaux pour ceux qui ont tout.

Une fois de plus le MEDEF et libéraux réclament de nouveaux sacrifices aux retraités comme aux actifs.
Chacun peut faire l'expérience que, dans toute société, les aspirations contradictoires naissent de la différence de situation et de conditions de vie des classes sociales.
Cet antagonisme criant, réaffirme à l'évidence la nécessité de la lutte des classes.
Face à l'économie de marché, au coût du capital, le temps n'est-il pas venu de prendre un autre chemin, de nous diriger vers une vision émancipatrice pour les femmes, les hommes et leurs environnements ?

Subir ou agir.

Face aux reculs sociaux annoncés (terreau de l'extrême droite), actifs, retraités, nous ne céderons pas ! Non seulement pour ceux que nous avons à protéger et pour ceux que nous avons à conquérir.

Après le tour de chauffe du 12 septembre, le 21 septembre la Confédération Cgt, la Filpac Cgt, et le 28* septembre à l'initiative de l'UCR* Cgt l'Union Fédérale des Retraités Cgt Filpac appellent à des journées de manifestation.

Mobilisons nous, le plus massivement possible.

Jean Jousseaume - Michel Bougier

*Union Confédérale Retraités Cgt

*Appel intersyndical de retraités *Union Confédérale Retraités Cgt

En marche : vers la marchandisation des rapports humains.

Une visite par semaine du facteur à nos chers parents , ascendants : c'est 19,90€ la semaine, 4 semaines 99, 90€ et le summum 6 semaines 139,90€ : pour une visite de 5 à 10 mn.
Ensuite, le dit facteur ou factrice vous enverra un SMS du genre : "j'ai rendu visite à votre grand-maman, elle va très bien". Entretemps, « la vieille » grand-mère offre un café de sa poche à son visiteur.

Une formation « adéquate » de 3 heures, pour le préposé manière de savoir faire la conversation et d'avaler son café sans le renverser.
Autrefois, c'était gratos lorsque le facteur discutait sur le pas de la porte avec un usager, jeune ou très vieux.

Désormais, dans la structure capitaliste qu'est devenue la Poste, où le marché est libre, le client doit banquer. C'est tout .
Ce n'est qu'un début, la Poste a pris une participation majoritaire dans Axeo Services*, 180 agences spécialisées dans l'aide à domicile.
Et comme, il n'y a pas de fumée sans feu, et où il y a de la gène il n'y a pas de plaisirs : faire du profit.

Le marché des vieux, qui ont de l'âge et qu'on oublie dans notre mauvaise société, est plus que juteux, sur fonds de malaise social au sein du groupe postal, de compression de personnels et de suppression de bureaux de poste.

* + de 20 milliards de chiffre d'affaire

Trait d'union

Section syndicale des Retraité-e-s Filpac Cgt de Rennes

AUGMENTEZ NOS PENSIONS !

U.F.R. flocCGT

- **Le rattrapage immédiat des pensions de 300 euros par mois.**
- **L'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen et non sur les prix.**
- **Aucune pension inférieure au SMIC pour une carrière complète.**
- **Le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1er janvier de l'année prenant en compte l'évolution des salaires.**
- **Le maintien des pensions de reversion.**

Aujourd'hui, les femmes qui partent à la retraite touchent une pension moyenne qui représente 58% de celle des hommes (hors réversion).
Malgré leur arrivée massive dans le monde du travail depuis les années 1970, les inégalités hommes/femmes, (écarts de salaires, temps partiel, choix familiaux...) perdurent, avec des conséquences directes.

Les maisons de retraite médicalisées (Ehpad) sont proches de l'asphyxie.

Le constat est alarmant. Les réponses, pour l'heure, inexistantes.
La situation dans les Ehpad (établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes) est de plus en plus préoccupante.
Certaines maisons de retraite médicalisées sont même au bord du précipice.
Pour tenter de résoudre ce problème de fond, la députée de Haute-Garonne, Monique Iborra, a été désignée à la tête d'une *"mission flash"* pour présenter un état des lieux à la Commission des Affaires sociales d'ici le 13 septembre prochain.

"J'ai passé huit jours sans prendre de douche…"
Mais le chantier est colossal. *"On part de très loin sur la question des Ehpad"*, reconnaît-elle. Sous-effectifs, cadences de travail infernales, gestes chronométrés à l'extrême : les aides-soignant-e-s sont proches de l'asphyxie à l'image de l'Ehpad privé des Opalines, à Foucherans (Jura).

Après 107 jours de grève, les salariés ont finalement obtenu la création de deux postes.

"Moralement, c'est très dur, confie une aide-soignante. *En quinze minutes, on lève la personne, on l'emmène à la salle de bains. On lui fait sa toilette complète. On l'habille. On l'installe au petit-déjeuner. On distribue les médicaments. On refait le lit. En quinze minutes* !*"* Ces professionnels ne sont pas les seuls en souffrance. *"J'ai passé huit jours sans prendre de douche*, explique un résident des Opalines. *Tout va bien. C'est une forme de maltraitance. Ce n'est pas normal d'en arriver là."*

Dans une ambiance générale de coupes budgétaires, la Fédération hospitalière de France dénonçait l'impact négatif de la réforme de la tarification des maisons de retraite, décidée sous l'ancien gouvernement, qui devrait laisser un trou de 200 millions d'euros dans les caisses des Ehpad publics.
A ce jour, aucune hausse de financement n'a pourtant été programmée par le gouvernement d'Edouard Philippe.

Sécurité Sociale : salariés, retraités, restons solidaires !

La véritable finalité de cette mesure repose sur un nouvel affaiblissement de la cotisation sociale au profit d'une nouvelle extension de la fiscalisation du financement de la Sécurité sociale.

La destruction affichée de la cotisation sociale n'est pas récente, elle est aujourd'hui frontale.

Le rêve du patronat est devenu une arme de gouvernement. Il importe de rappeler la quadruple peine qu'elle impose aux bénéficiaires.
Elle est tout d'abord une amputation du salaire direct dont la cotisation est partie intégrante.
C'est un salaire « socialisé », fondé sur les richesses créees par l'entreprise.
La seule création des richesses qui va du cotisant vers le bien-être des gens sans passer par la poche des actionnaires. *Si le salaire net c'est pour le quotidien du mois, le salaire brut c'est pour la vie.*

La deuxième peine réside dans la destination même de cette « économie » patronale. Elle n'ira ni vers l'emploi, ni vers l'investissement, mais servira à augmenter les marges patronales et nourrir les actionnaires.

À cette atteinte aux salaires, s'ajoute la troisième peine : la hausse de la CSG, qui alourdit la feuille d'impôt, fiscalise et étatise un peu plus encore la Sécurité Sociale.

La quatrième peine est encore plus lourde. Par la fin du principe de solidarité, la mort de la cotisation sociale n'est rien d'autre, que celle de la Sécu. Une coquille vide. Livrée au privé, aux assurances santé inégalitaires et coûteuses.
Elle parachève le mouvement de transformation de la Sécurité sociale en auxiliaire à minima, des politiques d'assistance à destination des plus pauvres. Elle a une incitation, à peine voilée, pour les travailleurs à trouver leur salut dans les dispositifs de prévoyance d'entreprise et de régimes complémentaires inféodés aux intérêts du MEDEF.
Soit quelques mètres de terre supplémentaires sur le cercueil d'Ambroise Croizat. **M.E.**

Avec la CGT on gagne aussi au stade juridique en Ille-et-Vilaine !

Les Éditions Oberthur situées à Cesson Sévigné viennent d'être condamnées à indemniser les temps de brisure et de pause pour tous les salariés requérant de la Cgt et de la Cftc.

Depuis qu'existe la convention collective de l'imprimerie, un temps dit "de brisure" de 30 minutes doit être pris et payé pour les ouvriers postés. Le patron estimait devoir s'en affranchir car l'accord de réduction du temps de travail signé avec la Cgt en 2000 avait instauré une prime de panier qui, selon lui, remplaçait ce temps de brisure.

L'action en justice avait été initiée le 24 mars 2015 mais les juges prud'homaux n'avaient pu trouver d'accord entre eux. C'est donc un juge professionnel- le juge départiteur- qui a tranché le 13 juillet 2017.
Il a renvoyé dans ses cordes la société des Éditions Oberthur qui pensait qu'on pouvait amalgamer temps de repos et temps de restauration.

Les salariés obtiennent le paiement rétroactif de ces temps de repos soit une somme variant selon le temps de présence des uns et des autres entre 3.000 € et 5.200 €.
Plus 900 € chacun de dommages intérêts pour violation des dispositions européennes et nationales sur le droit à la santé et à la sécurité au travail.
Plus 800 € chacun de dommages-intérêts pour violation de l'accord d'entreprise du 16 février 2000.
Et enfin 250 € d'article 700 - frais de procédure.

L'UD Cgt 35 qui s'était constituée partie intervenante obtient 900 € de dommages intérêts en réparation de son préjudice et 250 € pour frais de procédure..
La société des Éditions Oberthur doit aussi payer en exécution provisoire - donc dans les prochaines semaines - la moitié du montant des condamnations, même si elle interjette appel.

À signaler cependant que la Cfdt devenue majoritaire en décembre 2016 dans la catégorie des cadres, commerciaux et VRP a signé un nouvel accord d'entreprise qui supprime ce temps de brisure et le remplace par ... une prime de panier reprenant intégralement l'argumentation du patron.

Cet accord ne peut évidemment être rétroactif et donc ne s'applique pas à la situation qui vient d'être jugée.
Il appartient maintenant aux équipes syndicales conscientes de leurs intérêts des travailleurs de contester en justice ce texte scandaleux.

+ 0.8% au 1er septembre
On est très loin du compte !

Nous estimons que ce sont les mouvements et protestations des retraités qui ont conduit le gouvernement à décider cette augmentation mais nous sommes encore très loin du compte.

La mesure est en complet décalage avec la réalité de l'augmentation du coût de la vie.
Il va encore manquer de 0,6 à 1 % en 2008 par rapport à la référence à l'indice officiel des prix.

L'augmentation réelle des retraites pour 2008 est 1,36 %, alors que l'inflation est de 3,6 % en un an.
Pourtant les retraités subissent de plein fouet les augmentations des denrées alimentaires, de l'énergie et des dépenses de santé.

L'autre revendication essentielle des retraités concerne les basses pensions.
Le gouvernement ne parle que du « minimum vieillesse » soit de 600 000 personnes qui touchent cette allocation.
Les autres n'ont reçu aucun coup de pouce malgré les promesses : il faut assurer un minimum de pension au niveau du SMIC.

Autant de raisons qui doivent amener les retraités à se mobiliser avec les actifs en cette rentrée, pour exprimer leurs revendications en matière de pouvoir d'achat et leur volonté de défendre le système de retraite.

Solidarité financière.

Entrés en grève pendant 7 jours, le 9 mars au matin à l'appel de la CGT, les salariés de Oberthur Technologie de Chantepie spécialisée dans la fabrication de billets de banque et de documents sécurisés ont repris le travail le 15 au soir sans avoir obtenu satisfaction.

Ils étaient 150 sur environ 530 CDI à avoir suivi le mouvement, majoritairement des salariés de l'atelier impression à revendiquer une augmentation de salaire de 3%.

"Depuis plusieurs années, les augmentations de salaire ne correspondent plus aux augmentations des prix et du coût de la vie, et surtout, ne valorisent pas suffisamment les efforts fournis par les salariés".
"Nous refusons que des salariés ne bénéficient d'aucune augmentation alors que les résultats sont au rendez-vous et que les moyens sont là." .
" Cette revendication est toujours d'actualité. Nous n'allons pas en rester là. Et si nous n'avons pas obtenu satisfaction, nous avons gagné en solidarité", dixit Romain Orhant le Secrétaire du syndicat.

De nouvelles adhésions confirment l'expression de cette solidarité.

La section Filpac Retraités de Rennes, avec les syndicats Filpac Cgt Ouest Media, du Livre Filpac Cgt Rennes et la Fédération ont décidé de contribuer au soutien financier des grévistes.

La section Syndicale Filpac Cgt Retraités de Rennes à pris la décision de verser la somme de 500€ qui ne compenseras pas les pertes de salaire, mais contribue à la solidarité financière, accompagné par les syndicats (Ouest Média…), Filpac Cgt Rennes actifs et leur Fédération.

Manifestation du 12 septembre 2017

De l'argent, il y en a, faisons payer les riches !

Comme chaque année, le cabinet EY a publié son étude sur le « profil financier du CAC 40 » pour l'année 2016. Evaluant la santé et la progression annuelle des entreprises du CAC 40, l'étude montre une augmentation de 40% des bénéfices des entreprises entre 2015 et 2016, et des taux record de versements de dividendes aux actionnaires. Pas sûr en revanche que les salariés aient été aussi bien récompensés.

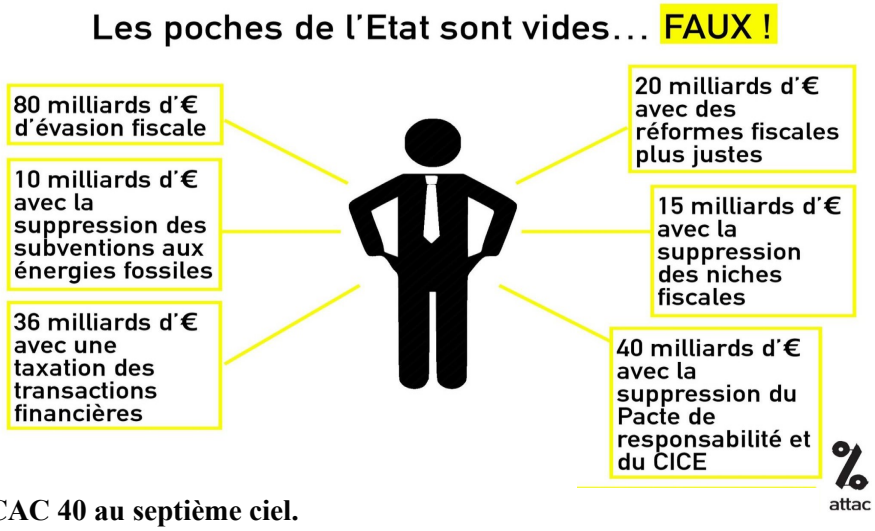

Le CAC 40 au septième ciel.

Passant de 55 milliards à 77 milliards d'euros entre 2015 et 2016, les entreprises du CAC 40 ont enregistré une hausse de leurs bénéfices d'environ 40 %. Un score honorable qui frôle les résultats d'avant la crise économique. Tout va pour le mieux pour ces géants qui font tourner la Bourse de Paris. Les secteurs de l'industrie et du BTP restent largement en tête du classement avec un chiffre d'affaires global de 478 milliards d'euros, les investissements étrangers fleurissent de plus belle pendant que les entreprises du CAC 40 se développent à l'international. Ouf ! Après s'être serrés la ceinture pendant sept longues années, les patrons et les actionnaires vont enfin pouvoir revenir à un niveau de vie décent !

Les actionnaires récompensés.

Et oui tout travail mérite salaire ! C'est pourquoi, pour récompenser leur implication sans pareille, les entreprises du CAC40 ont abondamment récompensé leurs actionnaires. D'après un article des Echos, le montant total des dividendes distribués en 2016 a atteint 55,7 milliards d'euros, soit un peu moins qu'en 2014 (56 milliards versés) mais presque à hauteur du montant record de 2007 (57,1 milliards). Qui sont ces actionnaires ?

D'abord, il faut souligner que 36 du capital du CAC 40 est inconnu (mystère, mystère) . Ensuite on trouve à hauteur de 24,1% les fonds de gestion tels qu'Armundi Investment Management ou Natixis, puis les sociétés cotées ou non cotées telles que Christian Dior, Nestlé, L'Oréal ou Total représentent 9%, les « petits porteurs » (c'est le terme condescendant pour dire « des gens comme vous et moi ») 7,8%, l'Etat français 6,6%, les fonds étrangers 5,1% etc. Comme vous l'aurez compris, il semble que la générosité des entreprises du CAC 40 profite avant tout aux banquiers et aux autres entreprises tentaculaires.

Evidemment les patrons ne se sont pas oubliés non plus. Après avoir dû manger des pâtes sans beurre pendant plusieurs années, on est heureux d'apprendre qu'ils en ont enfin fini de se serrer la ceinture (Ex : Le patron de Sanofi, Olivier Brandicourt, qui place son entreprise tout en haut du CAC 40, s'est octroyé le modique salaire de 16,6 millions d'euros pour la faste année 2016).

Quid des salariés, de l'environnement, du bien-être commun.

En revanche, on a beau avoir cherché, rien n'indique dans le rapport la part des bénéfices qui a été reversée aux salariés. Tout ce qu'on a trouvé ce sont des délocalisations d'entreprise, des pratiques dangereuses pour l'environnement ou des produits bourrés de substances toxiques. Mais ça vous le savez bien, peut-être trop bien. Alors oui, on continue la rengaine de ceux qui s'indignent de constater l'indécence des inégalités de salaire : 939 années au SMIC pour toucher le revenu annuel du patron de Sanofi ! – même quand tout va bien pour les entreprises françaises les plus riches – et ce, malgré tout ce qu'on nous expliquera sur l'importance de nourrir la croissance par les retours sur investissement etc. Mais rien à faire, ça ne passe pas.

LR&LP

Section syndicale
Retraités de Rennes

31 Bd du Portugal
CS 90837
35208 Rennes cedex

Conseil syndical

Michel BOUGIER
Gérard BOUVIER
Michel CHERUEL
Gérard GODET
Michel GOUGI
Jean JOUSSEAUME
Jean René LE BERRE
Jacques LEBLANC
Anita LEFAIX
Daniel MARIN
Guy PERRICHOT
Raymond PINEL
Yvon TORTELIER
Gérard TUDORET

Commission financière de contrôle

Yvette GAILLARD
Michel LEGAC
Serge MONOT

« - Vous croisez des gens qui réussissent et d'autres qui ne sont rien » E. Macron.

C'est vrai qu'il faut avoir les bons sponsors !